

*Pour une métropole
d'une agriculture et
d'une alimentation
durables*

Diagnostic territorial

Concertation - Projet Alimentaire Territorial

Rennes Métropole, septembre 2021

Sommaire

Éléments de méthode	3
---------------------------	---

Quatre grands enjeux identifiés pour le territoire :

- *Comment encourager une agriculture durable sur le territoire métropolitain ? 7*
- *Comment développer des emplois à tous les maillons de la chaîne alimentaire ? 12*
- *Comment favoriser l'accès de tous à une alimentation saine et de qualité ? 17*
- *Comment mettre en lien productions et consommations locales ? 22*

Annexes.....	26
--------------	----

1. <i>Notions.....</i>	27
------------------------	----

2. <i>Liste des destinataires.....</i>	30
--	----

3. <i>Trame de contribution.....</i>	29
--------------------------------------	----

4. <i>Consultation citoyenne</i>	29
--	----

Éléments de méthode

A. Approche et calendrier

Rennes Métropole porte une ambition forte en faveur de transitions, qu'elles soient sociales, écologiques ou encore démocratiques. C'est par ce que l'agriculture et l'alimentation sont un des piliers d'une véritable transition, globale, qu'il a été décidé d'en faire l'un des chantiers prioritaires du mandat.

Les questionnements relatifs à l'agriculture et à l'alimentation abordent en effet des sujets cruciaux : accessibilité et sécurité alimentaires, préoccupations de santé publique, défis environnementaux, aménagement des territoires, mutations des secteurs agricoles et agroalimentaires,

Si aujourd'hui le système alimentaire est mondialisé, il convient d'envisager localement des évolutions dans la façon de produire et de consommer les aliments. Sur ces sujets, porter une réflexion approfondie à l'échelle métropolitaine apparaît pertinent à deux égards :

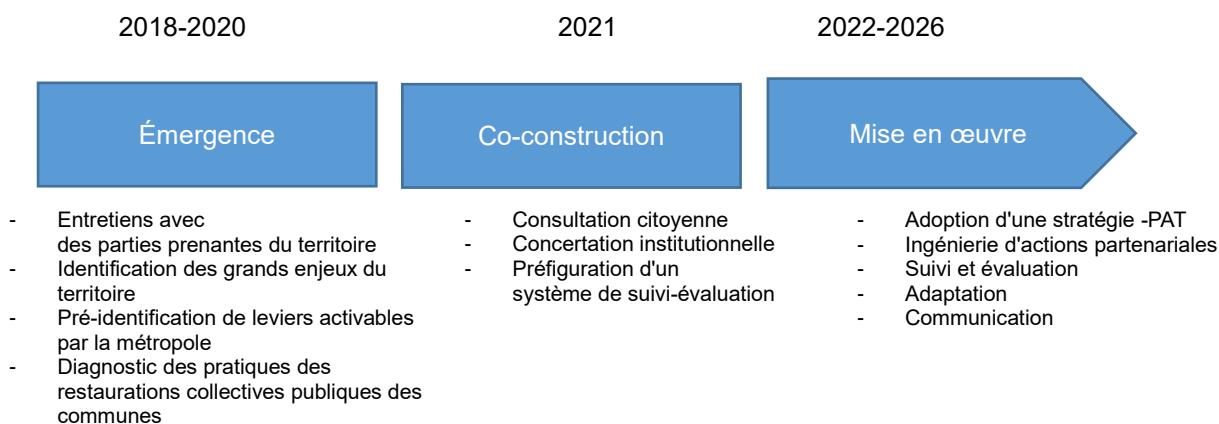
- Parce que cela permet une réelle proximité avec les citoyens. En effet, ces derniers doivent être activement associés puisqu'il est question de besoins vitaux à assurer pour les quelques 450 000 "mangeurs" actuels mais aussi pour les futurs métropolitains, à moyen et long terme.
- Parce que des acteurs clé peuvent enclencher une véritable dynamique de transition agricole et alimentaire. En effet, les 43 communes qui constituent la métropole s'étalent sur 705 km² et comptent au total plus de 28 000 professionnels. Les fonctions de métropole assurent d'ailleurs au territoire une expertise dense et diversifiée (institutionnels, entreprises, associations).

Ainsi, la métropole souhaite d'une part placer les attentes des citoyens au cœur des réflexions, d'autre part porter un projet de territoire co-construit avec les partenaires locaux. L'objectif est d'élaborer une stratégie qui constituera le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Métropole. Les modalités de gouvernance seront à définir. Mais dans un premier temps, il convient de s'accorder sur les types d'actions à prioriser pour le territoire. C'est l'objet de la présente concertation qui est envisagée comme une étape importante d'enrichissement.

Cette phase d'échange est abordée avec volontarisme car les habitants souhaitent que des engagements ambitieux soient pris en matière d'agriculture et d'alimentation durables. Pour autant, la démarche est menée avec humilité et en associant un écosystème riche qui compte des acteurs parfois impliqués de longue date sur ces questions.

In fine, la Métropole ne portera seule aucune des actions retenues dans la stratégie qui sera adoptée en Conseil Métropolitain. Et cela, même si elle sera parfois pilote, sur ses compétences propres. En effet, les sujets agricoles et alimentaires sont si transversaux que les valeurs de coopération seront systématiquement affirmées et recherchées, avec tous les types d'acteurs, à toutes les échelles.

Le calendrier global des travaux en matière d'agriculture et alimentation durables est le suivant :



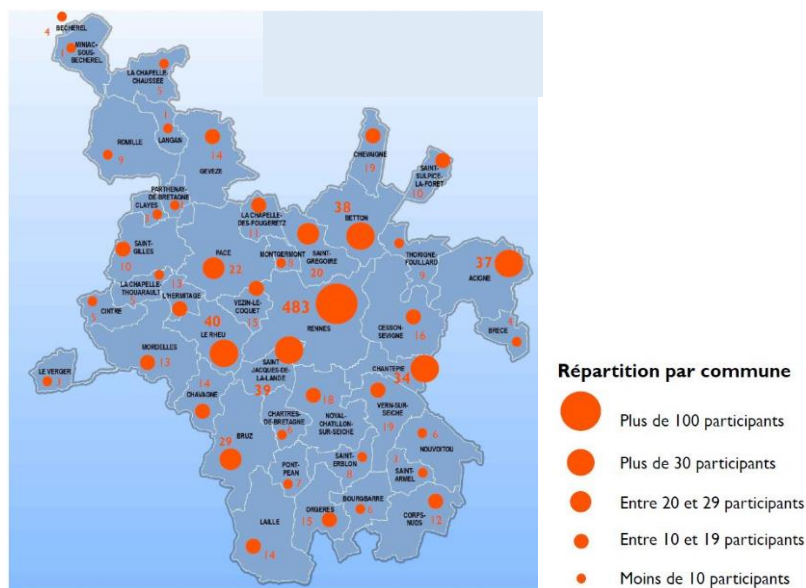
B. Retour sur la consultation citoyenne menée au printemps 2021

Le sujet a largement mobilisé les habitants de la métropole, qui ont été plus d'un millier à répondre au questionnaire en ligne, sur le site de la Fabrique citoyenne. De même, sur 85 inscrits (dont 10 agriculteurs en activité), 66 habitants ont débattu lors de trois ateliers d'échange sur ces sujets. Pour une première consultation à l'échelle du territoire, les résultats ont été jugés satisfaisants, aussi bien en termes de participation que de qualité des échanges.

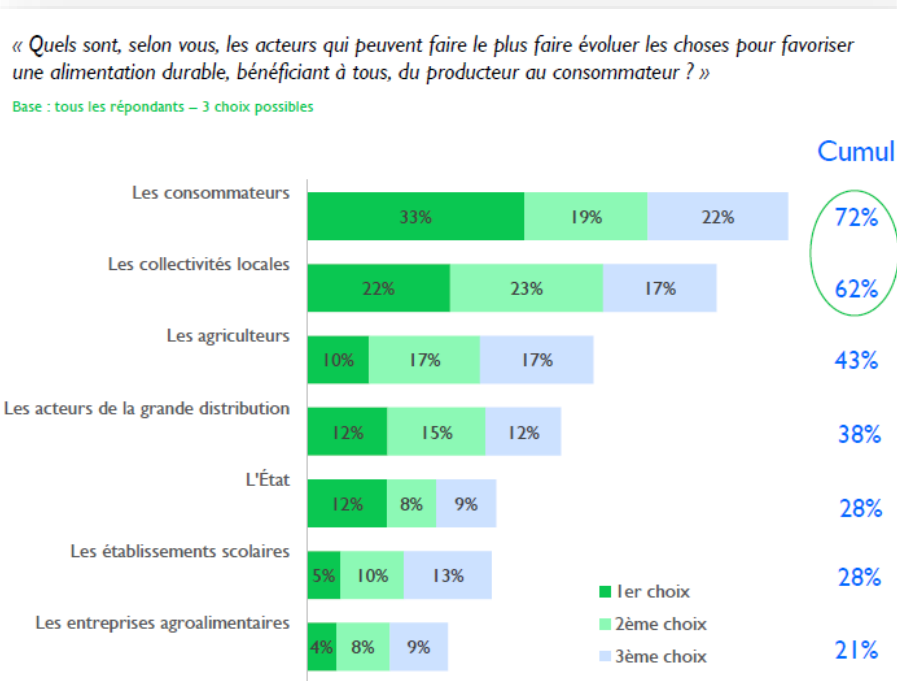
Rappel des objectifs de cette consultation "tous publics":

- Enrichir les leviers d'action identifiés durant la phase d'émergence
- Permettre des échanges croisés entre citoyens, professionnels de l'écosystème alimentaire local et experts des enjeux de transition agricole et alimentaires
- Mobiliser les citoyens et les sensibiliser sur leur rôle dans la transitions agricoles et alimentaire

Répartition par commune des contributeurs à la consultation citoyenne



L'intégralité de la synthèse de la consultation est annexée au présent document. Les contributions ont été très riches et l'on peut retenir les attentes importantes que les citoyens expriment à destination des collectivités même s'ils s'identifient eux même comme principaux acteurs du changement.



C. Attentes de la présente concertation – automne 2021

L'expression des citoyens à l'égard des collectivités légitime le choix d'avoir fait de l'agriculture et de l'alimentation durables un des chantiers prioritaires du mandat. À l'échelle du territoire, il convient désormais de prioriser les leviers activables par la collectivité pour mettre en place les actions qui auront les impacts les plus importants en matière d'accélération de la transition agricole et alimentaire. La dimension systémique de ces questions explique la diversité des leviers d'intervention possibles.

Schéma transversal des compétences activables (UTOPIES 2019)



Quatre grands enjeux ont été retenus pour le territoire et le présent document consigne l'état des réflexions. Pour chaque enjeu, une synthèse est proposée en termes d'atouts, de points d'attention et d'opportunités locales. Des pistes opérationnelles sont également présentées au travers d'exemples d'actions potentielles. Elles restent à creuser, à compléter.

Les retours attendus dans le cadre de cette concertation peuvent donc être de divers ordre :

- Points appréciés,
- Points de vigilance,
- Nouvelles propositions opérationnelles,
- Engagements envisagés par les acteurs du territoire dans leur propre domaine d'intervention.

Une fois la concertation finalisée, il s'agira pour la métropole et ses communes membres, en lien avec tous les partenaires pertinents, d'affiner les modalités opérationnelles de mise en œuvre des actions prioritaires :

- Intervention complémentaire de la métropole et de ses communes membres en fonction des compétences,
- Moyens métropolitains dédiés,
- Gouvernance territoriale de mise en œuvre et de suivi du Projet Alimentaire,
- Système de suivi et d'évaluation des actions.

Grâce aux diverses contributions, un document cadre sera proposé en conseil métropolitain début 2022.

Quatre grands enjeux identifiés pour le territoire



⇒ **Les constats**

⇒ **Les perspectives**

Comment encourager une agriculture durable sur le territoire métropolitain ?

Paroles d'habitants

Consultation citoyenne - printemps 2021

> Micro-trottoirs

- *"Si l'on veut continuer à avoir une alimentation saine et durable, il faut aider les agriculteurs locaux." "Il faut présenter les métiers de l'agriculture raisonnée et les formations qui peuvent se faire, de façon à travailler dans l'agriculture". Saint-Armel, PH, 59 ans*
- *"Aider les agriculteurs à embaucher pour accompagner le développement des produits de proximité", Acigné, S.T, 57 ans*
- *"Il faut réduire l'utilisation de pesticides, mais ce n'est pas facile, d'autant que le monde agricole a été poussé à produire [pendant longtemps]. Aujourd'hui, il faut faire un maximum de changements et la majorité du monde agricole en est consciente". Saint-Armel, J.M., 75 ans*
- *"Il faut développer l'information auprès des jeunes sur ces métiers de proximité et de l'agriculture. En effet, on leur propose généralement des métiers du tertiaire, qui paraissent plus attractifs." Saint-Armel, J.B., 61 ans*

> Questionnaires en ligne – contributions libres

- *"Les collectivités devraient pouvoir coordonner davantage les acteurs impliqués de longue date dans une démarche de transition pour économiser du temps et de l'énergie. C'est à dire favoriser les économies d'échelle en s'appuyant sur l'expertise des groupements de producteurs, des associations et organisations professionnelles agricoles, des institutionnels qui travaillent déjà dans ce sens."*
- *"Sanctuariser le foncier agricole pour y installer des agriculteurs et agricultrices bio, repérer et accompagner les transmissions. Susciter les vocations."*
- *"Limiter la disparition des petites exploitations liée au départ en retraite des agriculteurs en favorisant l'accès au foncier, pour les jeunes notamment."*
- *"Tendre rapidement vers le zéro pesticide sur l'ensemble du territoire de Rennes Métropole pour protéger l'eau et donc la santé des humains, consommateurs comme producteurs."*
- *"Il faut que la Métropole encourage l'introduction d'agriculture et de jardinage dans les villes et leurs abords. Cela viendrait en plus contrer l'étalement urbain de la métropole."*
- *"Arrêtons de nous focaliser sur le tout bio et aidons TOUS nos agriculteurs à : vivre de leur métier, être en capacité d'embaucher, s'informer sur les bonnes pratiques, qui vont parfois à l'encontre de leurs habitudes -> les accompagner dans le changement, valoriser leur production qui est de grande qualité."*
- *"Rennes Métropole devrait réfléchir à limiter les cultures sous serres, chauffées et éclairées une grande partie de l'année, pour des produits de moindre qualité et dont l'impact carbone est fort. "*

■ ■ ■

1- Les constats

Quelques données :

- Rennes Métropole se développe depuis une quarantaine d'années selon le modèle multipolaire de la « ville archipel », qui laisse une large part aux espaces agricoles et naturels. Et bien que la proximité de la ville puisse être contraignante (concurrence foncière renforcée, vision incertaine de l'avenir agricole du territoire, etc.), elle offre à l'agriculture un fort potentiel de services, un marché local important et certaines possibilités de diversification ;
- Près de 56% du territoire métropolitain consacré à l'agriculture, l'Ille-et-Vilaine premier département laitier ;
- 872 chef.fe.s d'entreprise agricole (source "L'agriculture de Rennes métropole" 2019, Chambre d'agriculture).

Des atouts :

- Une forte progression de l'agriculture biologique : 12% de la SAU de la Métropole en 2019 (Agence Bio), soit 1,6 fois la moyenne nationale. Avec le lait et les légumes comme productions les plus représentées ;
- Un plan Climat Air Énergie Territorial de Rennes Métropole qui vise à accompagner et valoriser les contributions du secteur agricole dans la transition énergétique et climatique ;
- La démarche Terres de Sources porté par la collectivité Eaux du Bassin Rennais, innovation locale permettant aux agriculteurs qui améliorent leurs pratiques environnementales (protection de la ressource en eau) d'accéder à des marchés publics.

Des points de vigilance :

- Le rythme de consommation des espaces agricoles s'est considérablement réduit ces dernières années. Cependant l'érosion des terres agricoles se poursuit au profit de l'urbanisation principalement.
- Malgré une forte progression du nombre d'exploitations agricoles sous signe de qualité (AB, AOC, AOP, Label Rouge etc.), ces dernières sont encore peu nombreuses au regard de la production globale ;
- Des métiers agricoles peu valorisés socialement. Une activité professionnelle peu rémunératrice au regard des horaires réalisés. En 2017 : 19,5% des 352 000 agriculteurs-exploitants français avait un revenu annuel nul ou déficitaire. (Source : Insee, 2019)
- De nombreux départs en retraite de chefs d'exploitation dans les 5 à 10 ans à venir ;
- La crise COVID a fortement impacté le secteur de la restauration hors domicile et la vente de certains produits (filières horticole, cidricole, certaines volailles par exemple) ;
- L'usage des pesticides a augmenté de 12% entre 2009 et 2015 sur le territoire métropolitain. Pour les agriculteurs et professionnels applicateurs de pesticides, un risque accru de développer certaines maladies, notamment des cancers ;
- Comment mieux partager la valeur entre les différents maillons de la chaîne alimentaire en prenant en compte les coûts externes de l'alimentation (traitement des déchets, reconquête de la qualité environnementale...) ?

Des opportunités à saisir :

- La demande des consommateurs en faveur de produits durables et éthiques (plus juste rémunération du producteur) a été renforcée par la crise COVID : l'essor de la demande de produits de proximité, du biologique, de la prise en compte du bien-être animal, etc ;
- Un éventail varié de pratiques en matière d'agriculture « raisonnée ». Si l'objectif est bien de devenir « Territoire 0 pesticide de synthèse », diverses étapes intermédiaires peuvent permettre d'améliorer les pratiques agricoles et de tendre vers la certification Agriculture Biologique ;
- La diversification des formes de commercialisation qui peuvent être cumulées (circuits plus ou moins longs, vente directe ...), et de nouvelles sources de revenus pourraient être envisagées par les exploitations agricoles (tourisme, valorisation du bois de bocage pour les chaufferies...),

2- Les perspectives à échéance 2030

L'ambition à échéance 2030

"Être un territoire d'agriculture vivante, protectrice de l'environnement et pourvoyeuse de revenus."

- Un foncier agricole préservé ;
- Des pratiques agricoles durables ;
- Une production locale résiliente.

Les pistes opérationnelles

Parmi les nombreuses pistes envisageables, il est proposé d'engager un certain nombre d'actions en collaboration avec tous les partenaires du monde agricole. Ces actions seraient :

- soit pilotées par la métropole et ses communes membres (compétences propres)
- soit soutenues par les collectivités (facilitation, promotion...).

Ainsi

⇒ **La métropole s'engage à :**

- Limiter l'étalement urbain et ainsi préserver les espaces agricoles dans le cadre de la compétence PLUi (documents d'aménagement et règlements d'urbanisme),
- Promouvoir et accompagner les échanges parcellaires entre agriculteurs afin de permettre le regroupement des exploitations ;
- Mettre en place un système de veille foncière ayant pour objectif de maintenir la vocation agricole des terres en cas de vente (transmission à des exploitants ou première installation). La métropole, aujourd'hui propriétaire de 300 ha agricoles pourrait être en capacité de doubler son patrimoine foncier agricole dans l'objectif de faciliter l'installation d'agriculteurs avec des pratiques durables ;
- Exiger le "0 pesticide" sur les terres agricoles propriétés de la collectivité. Ces terres seront systématiquement mises à disposition d'exploitants dans le cadre de baux ruraux à clauses environnementales ;
- Mettre en place une couveuse d'installations agricoles biologiques avec un appel à projets en agriculture biologique afin d'alimenter des circuits courts, notamment en restauration collective publique.
- Financer, avec un reste à charge symbolique pour les agriculteurs, des diagnostics de leurs pratiques agricoles ainsi qu'un plan d'action en vue de diminuer les impacts de leurs activités sur l'environnement (pesticide, consommation énergétique ...)
- Mener des actions de *lobbying* à l'échelle nationale et européenne en matière d'abandon des pesticides. Certains réseaux et associations de collectivités peuvent en effet contribuer à faire évoluer les textes réglementaires et législatifs.
- Intégrer systématiquement des réflexions liées développement de l'agriculture urbaine dans les projets d'aménagement urbains (opérations d'habitats, espaces publics).

⇒ **La métropole encourage sur son territoire :**

- L'installation et la conversion en agriculture biologique ;
- Le développement des compétences en agro-écologie (agriculture biologique, permaculture, etc.), notamment chez les porteurs de projets non issus du monde agricole ou avec des projets dits "atypiques" (actions de découverte des métiers, immersion, formation, élaboration de business plan, etc.) ;
- L'information des agriculteurs et des porteurs de projets agricoles concernant les aides financières mobilisables au bénéfice d'exploitations agricoles durables. Le déploiement d'aides financières complémentaires n'est à envisager qu'en cas de manque et de plus-value clairement identifiés et largement plébiscités par les professionnels.
- La valorisation du bocage : sensibilisation des agriculteurs et accompagnement pour identifier des débouchés économiques dans le cadre de la structuration d'une filière bois adaptée à la demande locale ;

- L'identification et la structuration de filières locales à développer pour répondre à la demande locale de consommation (maraîchage, légumineuses, réintroduction de variétés et de cultures anciennes, etc.) ;

Parmi les partenaires identifiés :

- Chambre d'Agriculture de Bretagne, Agrobio 35, Initiative Bio Bretagne, CIAP35, Agrocampus, Lycées agricoles, SAFER, EPFR, Région Bretagne, Département d'Ille et Vilaine, DRAAF, ADEME, syndicats de bassins versants, France urbaine, Association des grandes villes de France,

Indicateurs de suivi envisagés

[Accessibilité des données en cours d'analyse]

- Part des surfaces en herbe (prairies)
- Vente de produits phytosanitaires
- Stock d'oiseaux
- Qualité des cours d'eau
- Émissions de gaz à effet de serre de la production agricole
- Développement de l'agriculture biologique
- Dépenses d'intrants des fermes (indicateur redondant)
- Utilisation de la surface agricole (type de productions)
- Développement des milieux naturels d'intérêts écologiques
- Consommation de l'espace agricole et naturel
- Nombre d'exploitations agricoles (dont bio)

Comment développer des emplois à tous les maillons de la chaîne alimentaire ?

Paroles d'habitants

Consultation citoyenne - printemps 2021

>Micro-trottoirs

- "En Bretagne, les emplois sont fortement basés sur l'agriculture, nos politiques et nos présidents ont tout basé là-dessus depuis des années." Saint-Armel, J. M,
- "Ce n'est pas un problème de prix, mais d'équilibre entre deux formes de productions. La production de masse est industrielle. Donc il faudrait plus de producteurs locaux et de la distribution locale. Mais moins de nourriture industrielle, ça fait du chômage chez les industriels aussi. Cela me semble assez complexe." Bécherel, Richard

>Questionnaires en ligne – contributions libres

- "Aller à la rencontre des agriculteurs pour consolider la confiance qui est accordée à leurs idées ; ils doivent être les premiers à pouvoir vivre de leur travail."
- "Identifier les porteurs de projets agricoles (à taille humaine, en bio, créateurs d'emplois...) et les accompagner dans l'accès au foncier."
- "Encourager les emplois en lien avec une agriculture biologique, les conversions en AB Et les emplois en lien avec la protection de l'environnement (c'est l'avenir, Et c'est notre avenir !!)."
- "Il faudrait mettre en place des pépinières d'entreprises/lieux d'expérimentation pour des porteurs de projets souhaitant développer un projet professionnel en lien avec l'alimentation durable."
- "Pour la partie innovation, c'est important pour moi s'il s'agit d'innovation qui va dans le sens de la préservation de la planète et non pas de l'innovation agro alimentaire de sur-transformation des aliments ..."
- "Les actions de la métropole doivent permettre de proposer des emplois d'insertion."
- "Présenter et donner toutes les orientations pour les métiers de l'agriculture ou liés à l'agriculture dans les collèges et lycées."
- "Savoir d'où vient notre alimentation, les aberrations existantes ... et questionner sur des solutions à mettre en place pour stimuler l'envie de travailler sur ces questions dans les milieux entrepreneuriaux. Bon courage, et bravo de prendre ce sujet en main !"
- "Favoriser une modification de la perception des métiers du secteur agricole, à travers - pourquoi pas - une campagne de communication : la faible rémunération, la cadence rythmée par la mécanisation plutôt par les saisons, le stress de l'endettement, l'isolement, etc. ne sont pas une fatalité."
- "Il faut accompagner les entreprises de transformation alimentaire à moins transformer les produits, à supprimer les additifs, à réduire les emballages... Prévoir un prix annuel récompensant les entreprises locales ayant significativement réduit leur impact "mal-bouffe" et sur l'environnement ? La récompense peut être un prix ainsi que la communication (métropole, médias) sur l'entreprise"

■ ■ ■

1- Les constats

Quelques données :

- Rennes Métropole concentre un tiers de l'emploi de l'écosystème alimentaire d'Ille-et-Vilaine, avec 28 000 emplois en 2019, soit 3 400 de plus qu'en 2015 ;
- De nombreux « sous-secteurs » : restauration hors domicile (RDH) – restaurants, cafés restauration collective – commerces alimentaires, fabrication alimentaire humaine–et animale, services supérieurs agro-alimentaire, commerce de gros, technologie nutrition-santé, agriculture-élevage-pêche, logistique, etc ;
- Comparativement à l'échelle départementale, une spécialisation de la métropole dans les activités de services plus importante que dans les activités de production agricole. Mais un territoire diversifié, comportant à la fois des espaces de production agricole, de transformation et de transport-logistique, faisant de Rennes Métropole un carrefour stratégique des échanges ;
- Des demandes des consommateurs, parfois contradictoires, qui recherchent plus de qualité mais peuvent faire preuve d'un consentement à payer faible (arbitrages en faveur d'autres produits de consommation).

Des atouts :

- Rennes métropole, une capitale régionale avec des fonctions métropolitaines appréciées des entreprises qui peuvent y localiser leur siège et ainsi bénéficier de la proximité des administrations, organismes consulaires, associations, instituts de formation ou de recherche ;
- Dynamisme d'un écosystème de pointe en matière de formation, de recherche et d'innovation (Faculté des métiers, INRAe, pôle de compétitivité, Valorial, Le Pool, Centre culinaire contemporain, Agrocampus, Inrae, EHESP, Irset, etc.) ;
- Accueil de salons professionnels de notoriété internationale : CFIA, SPACE, NutrEven par exemple ;
- L'Agri-alimentation, secteur d'excellence du territoire avec une chaîne d'approvisionnement solide, qui a résisté à la crise sanitaire sans rupture majeure et même participé au soutien de l'économie locale en cette période ;
- Des industries agro-alimentaires qui ont initié la transition pour répondre à la demande évolutive des consommateurs.

Des points de vigilance :

- Un secteur agri-agro-alimentaire qui peine à améliorer son image, son attractivité : emplois non pourvus ;
- Une population agricole vieillissante :
 - ❖ En 2017, seules 16 personnes installées ont 40 ans et moins (contre 715 en Bretagne) ;
 - ❖ 28% de l'ensemble des chefs d'exploitation sont âgés d'au moins 57 ans, avec un départ en retraite prévu d'ici 5 ans ;
- Un revenu agricole moyen toujours faible. Malgré de fortes attentes, persistance d'inégalités dans la répartition de la valeur ajoutée entre producteurs et distributeurs ;
- Des sous-secteurs parfois très impactés par la crise COVID : la Restauration Hors Domicile frappée de plein fouet ;
- Un certain retard dans le croisement entre filières agricoles et numérique : foodtech, relation au consommateur, santé et alimentation, etc. Et un accompagnement des salariés peu qualifiés à opérer.

Des opportunités à saisir :

- Une prise de conscience des enjeux écologiques qui laisse espérer une évolution des pratiques de consommation. Les acteurs économiques qui répondront aux attentes des consommateurs en matière de durabilité pourraient gagner des parts de marché (approvisionnement local respectueux de l'environnement, flexitarisme, véganisme, bien-être animal etc.) ;
- La capacité à innover des entreprises locales pourrait bénéficier de financements dans le cadre des plans de relance à différentes échelles et ainsi permettre à des start-up, à des concepts innovants de se positionner sur les marchés (smartfood, agretic .etc.) ;
- Cohérence de la démarche RSE des entreprises, qui doit être globale (eau, déchets, énergie, marque employeur, etc.) ;
- Possibilité pour les agriculteurs de diversifier leurs sources de revenus : énergies renouvelables, tourisme notamment ;
- Un secteur avec des métiers en tension pour lesquels les entreprises cherchent des candidats, de tous les profils, plus ou moins diplômés et parfois même dans le cadre de parcours d'insertion.

2- Les perspectives

L'ambition à échéance 2030

"Être un territoire avec des activités économiques pourvoyeuses d'emplois et de revenus, dans un écosystème fortement engagé en matière d'agriculture et d'alimentation durables".

- Un territoire dynamique en matière de création de valeur et d'emplois,
- Un écosystème local en faveur d'un "Bien manger, durable, pour tous",
- Des acteurs économiques performants en terme de RSE, à tous les maillons de la chaîne alimentaire (producteurs, industriels, distributeurs, etc.).

Les pistes opérationnelles

Parmi les nombreuses pistes envisageables, il est proposé d'engager un certain nombre d'actions en collaboration avec tous les partenaires économiques du territoire. Ces actions seraient :

- soit pilotées par la métropole et ses communes membres (compétences propres)
- soit soutenues par les collectivités (facilitation, promotion...).

Ainsi

⇒ **La métropole s'engage pour :**

- Communiquer pour agir sur la demande de produits agricoles et alimentaires durables. Valoriser à travers les médias ou par le biais des partenaires, les entreprises phares de la transition alimentaire, à tous les maillons de la chaîne, de toutes les tailles et de tous les types (TPE/PME, Start up, grosse entreprise) ;
- Inciter les entreprises de l'industrie agro-alimentaire à prendre en compte davantage les enjeux sociaux et environnementaux à travers des démarches RSE (qualité de vie au travail, réduction des GES, économie circulaire, préservation de la ressource en eau...).
- Soutenir les événements professionnels autour de la transition alimentaire, notamment via les médias de communication. En cas de demande de soutien financier, exiger des événements professionnels en matière d'alimentation qu'ils intègrent un volet dédié à la durabilité dans le programme ;
- Communiquer auprès des acteurs économiques sur les opportunités de financement liées au programme Terres de sources (prises de participation dans le cadre du Programme Innovation d'Avenir) ;
- Envisager, en cohérence avec l'offre locale existant, l'opportunité de créer un Atelier / pépinière pour l'incubation/mutualisation d'activités alimentaires (artisans, traiteurs, petits transformateurs... ?)

⇒ **La métropole encourage sur son territoire :**

- L'achat responsable public de denrées alimentaires durables dans toutes les commandes publiques (écoles, collèges, lycées hôpitaux, restau U...) . Identifier des entreprises locales à promouvoir auprès des acheteurs publics du territoire (entreprises avec des approvisionnements durables, financements responsables, impliquées dans une démarche d'économie circulaire, engagées dans le commerce équitable...).
- L'attractivité des métiers dans l'écosystème alimentaire, notamment les initiatives favorisant l'insertion de publics cibles (demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes ...). Il convient de soutenir le déploiement des chantiers et restaurants d'insertion intégrant les enjeux de durabilité, de mettre en place des événements type forums emploi, job datings, des formations professionnelles répondant aux besoins de recrutement dans toutes les activités, de la fourche à la fourchette.
- Les actions visant à devenir :
 - Une destination innovante et durable du "Bien Manger" en renforçant dans l'offre touristique les dimensions relatives aux offres culinaires durables, en sensibilisant les organisateurs de salons à travailler avec des traiteurs s'approvisionnant localement et durablement ... ;
 - Le "laboratoire" d'une alimentation durable en accompagnant les expérimentations en faveur de la transition (0 pesticides, diminution des GES, 0 plastique, légumineuses locales, lutte contre l'ultra-transformation ...).

Parmi les partenaires identifiés :

- La Région Bretagne, le département d'Ille et Vilaine, la DRAAF, Faculté des métiers, INRA, Valorial, Végépolys, ABEA, Le Pool, Centre culinaire contemporain, Agrocampus Ouest, Inra, EHESP, Irset., We Ker, Pôle Emploi, DREETS, ANEFA, ARACT ...

Indicateurs de suivi envisagés

[Accessibilité des données en cours d'analyse]

- Suivi des demandes satisfaites et insatisfaites d'installation (production, transformation, distribution)
- Panorama de la transformation alimentaire : nombre d'industries agro-alimentaires, selon taille et selon secteur d'activité
- Volume d'emploi par métier de l'alimentation,
- Part des intérimaires dans le volume d'emploi
- Dynamique des projets collaboratifs labellisés par le pôle de compétitivité
- Nombre d'évènements professionnels sur l'alimentation orientés prioritairement sur la durabilité
- Restaurants et hôtels labellisés sur des démarches alimentaires de durabilité
- Développement de la démarche Terres de Sources
- Nombre d'acteurs de l'alimentation spécialisés sur des démarches de qualité
- Nombre d'acteurs de l'alimentation labellisés ESS selon la taille des établissements

Comment favoriser l'accès de tous à une alimentation saine et de qualité ?

Paroles d'habitants

Consultation citoyenne - printemps 2021

>Micro-trottoirs

- *"Pour limiter la consommation de certains produits, comme la viande, qui est très consommatrice, gourmande, en eau, il faudrait éduquer davantage sur la cuisine des légumineuses, financièrement plus abordables. Cela permettrait aussi de donner plus envie aux enfants d'en manger". Saint-Grégoire, C.S, 40 ans*

>Questionnaires en ligne – contributions libres

- *"Nous avons la chance à Rennes d'être non loin de divers types de productions alimentaires, de la terre et de la mer. Pourquoi ne pas organiser des sorties pour les classes d'écoles, ou par le biais des centres aérés, pour aller à la rencontre de producteurs locaux ou plus généralement de personnes travaillant dans la branche alimentaire (producteur de lait, de fruits et/ou légumes, de viande, produits de la mer, pêcheurs...)"*
- *"Dans les commerces, valoriser d'avantage les fruits et légumes moches avec des prix au rabais pour éviter le gaspillage."*
- *"Intégrer complètement la dimension sociale dans cette réflexion : par exemple, comment maintenir un potager collectif de façon pérenne quand les parents travaillent toujours plus, que leurs enfants sont dans des écoles ou des crèches loin de chez eux, que le temps manque constamment et que l'argent se compte à l'euro près... Je ne pense pas que nous arriverons à modifier fondamentalement la demande alimentaire et les pratiques sans s'attaquer à la question sociale et en admettant que mieux manger coûte de l'argent, du temps et nécessite des emplois."*
- *"Favoriser les lieux agri-culturels qui permettent d'offrir une offre culturelle tout en proposant des thèmes sur l'alimentation cela permet peut-être de toucher plus de monde."*
- *"Sur le modèle des tickets restaurant, culture ou sport, mettre en place un chèque qui permettrait d'acheter des produits locaux, payer des AMAP... Leur mise en place pourrait être faite pas l'employeur, le CE, ou selon un critère de revenus."*
- *"Développer les vergers en ville, qui ne nécessite ni l'acquisition d'espaces ni de plantation, seulement quelques greffeurs pour transformer les nombreux fruitiers stériles (ex : cerisiers du Japon). Au bénéfice de la santé et du pouvoir d'achat des cueilleurs citoyens, qui ont parfois du mal à se représenter l'acquisition des fruits et légumes ailleurs qu'en supermarchés."*
- *"J'ai eu l'occasion d'animer un atelier cuisine de manière originale et amusante pour des étudiants à la MJC du grand cordel. Quand la culture rencontre le bien-manger...C'était 3 emplois pour des intermittents du spectacle !"*
- *"Sur la question des freins, il était noté le manque d'argent, de volonté, etc... Pour les personnes avec un emploi du temps très contraint, jonglant entre vie professionnelle et vie familiale, la question du manque de temps est primordiale."*

■ ■ ■

1- Les constats

Quelques données :

- Un bassin de consommation très important avec 451 800 "mangeurs" au 1^{er} janvier 2018 ;
- En 2019, plus de 29 000 repas servis par la restauration collective publique des communes de la métropole. Une très grande majorité (90%) de ces repas est destinée à l'enfance et à la petite enfance : un enjeu majeur de sensibilisation et d'éducation à une alimentation saine, sûre et durable, mais aussi un axe de travail pour la diminution des inégalités dès le plus jeune âge. Avec la loi EGALIM comme fil rouge de ce travail et des évolutions par pallier jusqu'en 2025 ;
- La santé en mangeant est devenue un enjeu sociétal majeur. Bien que la sécurité sanitaire des aliments n'a jamais été aussi contrôlée, les scandales sanitaires ont entaché la confiance des consommateurs (vache folle, lasagne de bœuf ...). En parallèle, les recherches scientifiques apportent peu à peu de nouveaux éclairages, notamment sur les impacts de pesticides sur la santé ;
- L'alimentation est le reflet des inégalités sociales. La précarité alimentaire prend différentes formes et se trouve aussi bien dans les quartiers prioritaires que dans les territoires ruraux qui rencontrent des problématiques spécifiques (mobilité, accès aux services...). Les bénéficiaires de l'aide alimentaire n'ont pas toujours la possibilité de choisir et ainsi d'accéder à une alimentation de qualité ;
- En attendant de disposer de données locales, il est à noter qu'au niveau national, une étude de la Banque Alimentaire rapporte qu'en 2021, 51% des bénéficiaires ont recours à l'aide alimentaire depuis moins d'un an, et 35% depuis moins de 6 mois (12% des répondants expliquent que leurs difficultés financières se sont aggravées depuis la crise sanitaire).

Des atouts :

- La majeure partie des restaurations collectives publiques des communes de la métropole sont très avancées concernant le respect des critères de la loi Egalim : 72 % d'entre elles proposent 20 % de produits bio, et la moitié d'entre elles également 50 % de produits de qualité. 86 % mettent au menu au moins une fois par semaine un repas végétarien ;
- De nombreux lieux et événements de convivialité autour des "repas" et de la gastronomie française, à Rennes et dans les communes environnantes : la tablée fantastique, la fête du lait bio, les toquées de Mythos, marché à manger, Tablées du Rheu, Tout Rennes cuisine, etc. ;
- Organisation de Tout Rennes Cuisine, événement qui a comme objectif la promotion d'une alimentation saine, équilibrée, plaisir, de qualité et accessible à tous autour d'animations dans les écoles, les restaurants scolaires et les associations d'aide alimentaire dans les quartiers à Rennes (octobre 2021) ;
- De nombreux acteurs locaux (associations, centres sociaux ...) impliqués sur ces sujets de l'alimentation saine et durable :
 - Des initiatives intéressantes pour informer, accompagner la consommation responsable, à budget constant : les défis foyers à alimentation positive ;
 - Un programme de sensibilisation et d'éducation à nos impacts sur l'écosystème : le projet Terres de Sources (également : quels sont les produits locaux, de saison, ...).

Des points de vigilance :

- L'éducation à la consommation responsable, durable : comment le consommateur peut s'y retrouver dans tous les labels ?
- Décalage entre les intentions déclarées (produits bruts à cuisiner, ...) et les pratiques réelles de consommation (recherche de praticité...);
- Enjeu de la reconnexion entre le consommateur et les divers acteurs de la chaîne alimentaire ;
- Enjeu de l'accessibilité géographique et financière à des produits sains et durables ;
- En période de récession, diminution des dépenses alimentaires, au détriment des produits de qualité (dits "hauts de gamme") ;
- Vigilance sur la structuration de l'aide alimentaire locale, notamment en période d'augmentation des bénéficiaires.

Des opportunités à saisir :

- Le développement de la consommation régulière de produits issus de l'agriculture biologique pourrait réduire les risques de cancers (tous types confondus) de 25%, comparé à une consommation plus occasionnelle ;
- Fin de la crise COVID à venir : souhait de recréer du lien social, des événements conviviaux parfois avec des valeurs de solidarité, à l'image du Refugee Food Festival par exemple;
- Organisation d'animations autour de l'agriculture et l'alimentation biologiques dans le cadre du Voyage en terre Bio, le volet grand public du Congrès Mondial de la Bio qui avait pour vocation de sensibiliser à ces thématiques.

2- Les perspectives

L'ambition à échéance 2030

"Être un territoire du bien manger pour tous dans un lien privilégié avec l'agriculture locale"

- Des produits durables accessibles pour tous ;
- Des comportements alimentaires cohérents avec les enjeux de durabilité ;
- L'alimentation comme facteur de lien social.

Les pistes opérationnelles

Parmi les nombreuses pistes envisageables, il est proposé d'engager un certain nombre d'actions en collaboration avec tous les partenaires indiqués. Ces actions seraient :

- soit pilotées par la métropole et ses communes membres (compétences propres)
- soit soutenues par les collectivités (facilitation, promotion...).

Ainsi

⇒ La métropole s'engage pour :

- Poursuivre la mise en réseau des associations d'aide alimentaire. Accompagner la structuration d'un don alimentaire durable : soutenir les associations investies localement, les appuyer dans la diversification des sources de collecte auprès des transformateurs/distributeurs, des producteurs locaux, les aider dans l'amélioration de la gestion des stocks... ;
- Former les professionnels/bénévoles d'association pour qu'ils informent et accompagnent les bénéficiaires de l'aide alimentaire en matière d'alimentation saine et durable (animation des files d'attente dans les associations, propositions de recettes à partir de produits proposés, d'ateliers cuisines ...), permettre à ceux qui n'ont pas de cuisine d'accéder à des "cuisines mobiles" grâce à des food trucks ambulants ;
- Former et accompagner les acheteurs et cuisiniers des restaurations collectives publiques à l'achat alimentaire local, durable et équilibré, à la sélection de produits non ultra-transformés, à la lutte contre le gaspillage, aux repas végétariens, ...;
- Soutenir et organiser des événements festifs proposant une offre alimentaire durable ;
- Promouvoir l'alimentation durable dans les "lieux vitrines" du territoire : Champs Libres, centre culinaire contemporain, ...;

⇒ La métropole encourage sur son territoire :

- L'expérimentation et le déploiement d'un dispositif d'aide financière sous forme d'une carte alimentaire durable permettant l'accès à des produits de qualité à tarifs réduits, se mettre en veille sur les expérimentations en cours (réflexions nationales, expérimentation Ville de Rennes ...)
- Les réflexions sur les investissements mutualisés entre les restaurations collectives publiques (légumeries, petites unités de transformation).

- Le développement des épiceries sociales ouvertes à tous, avec des tarifs différenciés permettant un équilibre du modèle économique grâce à la solidarité ;
- La mise à disposition d'une "boîte à outils" de sensibilisation à l'alimentation durable pour le grand public, notamment auprès des jeunes (mallette pédagogique, identification d'intervenants potentiels, ...). En effet, il apparaît nécessaire de mener des actions de sensibilisation à l'alimentation saine dès l'école, sur les temps périscolaires, les centres de loisirs en s'appuyant sur les ressources et acteurs existants (associations locales) ;
- L'organisation de circuits de visite et de portes-ouvertes chez les producteurs et transformateurs locaux ;
- L'organisation d'actions ouvertes au grand public autour de l'alimentation durable : ateliers cuisines, rencontres thématiques sur l'alimentation durable (conférences, débats avec des intervenants professionnels...), des défis foyers à alimentation positives, ateliers dédié au jardinage, au maraîchage, etc.

Parmi les partenaires identifiés :

- CCAS des communes, Département, Associations communales, Centres sociaux, ASFAD, Banque Alimentaire, Cœurs résistants, Croix rouge, Épicerie Gratuite, Secours Populaire, Phénix, Terres de Sources, ...

Indicateurs de suivi envisagés

[Accessibilité des données en cours d'analyse]

- Part des approvisionnements durables dans la restauration collective (dont degré de mise en œuvre de la loi EGALim)
- Indice Equité Alimentaire Territoriale (expérimentation de la Ville de Rennes)
- Mobilisation des structures d'aide alimentaire & taux de pauvreté des populations résidentes
- Nombre de personnes formées et sensibilisées sur le gaspillage alimentaire
- Nombre d'événements citoyens sur l'alimentation orientés prioritairement sur la durabilité

Comment mettre en lien productions et consommations locales ?

Paroles d'habitants

Consultation citoyenne - printemps 2021

Micro-trottoirs

- "Pour accéder à une alimentation saine, il faut développer les circuits courts : faire du producteur aux consommateurs." Bruz, C. D., 34 ans, maraîchère
- "Ce serait chouette d'avoir un marché pluri-hebdomadaire pour limiter la tentation d'aller faire un gros stock en supermarché, qui revient assez vite lorsqu'il n'y a un marché qu'une fois par semaine". Saint-Grégoire, C.S., 40 ans
- " Il faut peut-être que les gens consomment moins mais consomment un peu mieux" Chevaigné, G. L.F. 71 ans
- "C'est aux grandes-surfaces, premiers lieux de consommation, de promouvoir le bien manger et le savoir-vivre localement". Saint-Grégoire, C.S. 40 ans

Questionnaires en ligne – contributions libres

- "Il est temps d'engager un dialogue bienveillant entre urbains, souvent critiques sur le travail du monde agricole sans le connaître, et agriculteurs."
- "Développer les partenariats avec la grande distribution pour davantage mettre en valeur les produits locaux dans les supermarchés. La clé du succès c'est le temps, les actifs peuvent difficilement faire le tour des producteurs locaux chaque semaine pour remplir leur panier."
- "Installer des producteurs autour de Rennes (max 30km) dont l'unique ou principal débouché serait les cantines de Rennes Métropole, avec une garantie pour eux de prendre tous leurs produits même les non calibrés etc. avec une juste rémunération."
- "Élaborer/proposer un programme à destination des restaurateurs et artisans pour qu'ils proposent plus de produits bio et locaux."
- "La commande publique doit valoriser les circuits courts et le local - Les écoles, les crèches, les EPHAD, les hopitaux publics, les ALSH.... Puis dans un deuxième temps inciter les acteurs privés à se saisir de cet enjeu."
- "Les magasins regroupant des producteurs sont une piste très intéressante, le mieux selon moi serait de les implanter en ville pour que cela soit plus pratique pour les citoyens."

■ ■ ■

1- Constats

Quelques données d'entrée :

- La crise sanitaire a mis en avant des réflexions autour du métabolisme alimentaire, avec des terminologies et des concepts différents (autonomie alimentaire, résilience alimentaire, capacité d'autosubsistance des territoires, vulnérabilité alimentaire, "ville nourricière" ...). Viser l'autarcie alimentaire ne semble ni souhaitable si envisageable. Pour autant, quel est le niveau d'autonomie alimentaire de notre territoire ? Dans quelle mesure notre territoire serait-il en mesure de nourrir les habitants en cas de crise majeure ? Quelles sont les marges de progression ?
- À l'échelle des bassins de vie, il arrive que presque toute la production agricole soit exportée, tandis que la plupart des aliments consommés est importée. Relocaliser une part du système alimentaire pour renforcer sa résilience nécessite de développer une agriculture diversifiée.
- Selon les sources et les modes de calcul, 5% à 8 % de la dépense alimentaire des ménages du territoire serait satisfaite par la production locale, un score parmi les plus élevés de France (source : Utopies);
- 80% de la surface agricole du bassin rennais est destinée à cultiver l'alimentation animale et le territoire importe, en plus, l'équivalent de sa propre surface pour compléter l'alimentation de ses élevages (soja). Le territoire produit bien plus que ce qu'il consomme. Par exemple seulement 9% de la production de porc est consommée sur le territoire, 17% du poulet et 16% du lait (scénario Aferres sur le bassin de Rennes).

Des atouts :

- Certaines communes de la métropole sont activement engagées dans des démarches de politiques d'achats visant à favoriser l'approvisionnement en circuits courts notamment pour la restauration scolaire ;
- Comme cité précédemment, la majeure partie des communes de la métropole sont très avancées concernant le respect des critères de la loi Egalim dans leur restauration collective publique : 72 % d'entre elles proposent 20 % de produits bio, et la moitié d'entre elles également 50 % de produits de qualité. 86 % mettent au menu au moins une fois par semaine un repas végétarien ;
- Le territoire dispose d'une grande variété de modes de distribution (grandes surfaces, petits commerces, marchés de plein vent, magasins fermiers collectifs, AMAP, etc.), avec un essor des dispositifs de circuits courts, notamment en Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Des points de vigilance :

- Rennes métropole, en tant que capitale d'une région fortement exportatrice de produits agricoles et alimentaires bénéficie d'une activité économique notamment liée à cette spécificité (sièges d'entreprises, fonctions R et D, formations...);
- En matière de circuits courts, des difficultés logistiques sur le dernier km, la densité de la ville a un impact sur les mobilités ;
- Dans la restauration collectivité, il existe de nombreux freins à l'approvisionnement local de qualité (budget, moyens humains manquants, impossibilité du choix des fournisseurs, rédaction des marchés publics, absence de légumerie ou d'équipement de transformation, manque d'information/de connaissances, manque de retours d'expérience...).

Des opportunités à saisir :

- Au niveau national, l'affirmation d'une volonté de reconquérir une souveraineté alimentaire ;
- Souhait des habitants de pouvoir s'approvisionner à proximité, constatable notamment à travers le concept de "ville du 1/4 d'heure" ;
- Souhait des consommateurs de consommer des produits locaux en restauration collective mais aussi commerciale ;
- Programme Terres de Sources porté par la collectivité Eaux du Bassin Rennais avec les partenaires du territoire, innovation permettant d'accompagner l'amélioration des pratiques agricoles en facilitant l'accès au marché publics ;
- Lancement d'une charte métropolitaine de la logistique urbaine avec développement de partenariats.

2- Les perspectives

L'ambition à échéance 2030

"Être un territoire dans lequel la consommation favorise les productions locales."

- Des productions agricoles et agroalimentaires locales diversifiées
- Une consommation de produit locaux accrue
- Des flux logistiques alimentaires localement optimisés

Les pistes opérationnelles

Parmi les nombreuses pistes envisageables, il est proposé d'engager dès 2021, un certain nombre d'actions en collaboration avec tous les partenaires locaux indiqués. Ces actions seraient :

- soit pilotées par la métropole et ses communes membres (compétences propres)
- soit soutenues par les collectivités (facilitation, promotion...).

Ainsi

⇒ **La métropole s'engage pour :**

- Promouvoir la démarche et le label Terres de Sources auprès de tous les acteurs de l'écosystème.
- Accompagner le déploiement des plateformes numériques de mise en relation entre producteurs et consommateurs locaux, notamment en travaillant la question de l'interopérabilité des données de recensement des producteurs métropolitains. En lien avec la Région Bretagne et le Pays de Rennes, envisager un module local pour la plateforme Produitslocaux.bzh ;
- Encourager dans les marchés de plein air la visibilité des producteurs locaux, par exemple en les regroupant dans un même espace, facilement repérable, ou en leur proposant une signalétique ;
- Mener une étude d'aide à la décision concernant la préfiguration d'un "hub" de logistique alimentaire locale, sorte de marché d'intérêt régional dans le cadre d'un partenariat public/privé et localisé à Rennes.

⇒ **La métropole encourage sur son territoire :**

- L'exemplarité des achats publics (repas, cocktails) pour des produits locaux et durables. Valoriser grâce à une signalétique apparente cet engagement, par exemple au Centre des Congrès dans le cadre de la démarche Destination Innovante et durable ;
- L'émergence de solutions logistiques pour faire le lien entre producteurs et consommateurs de façon simple et efficace (mutualisation de la préparation de commande et /ou de la vente sur les marchés, nouvelles activités économiques mêlant logistique et numérique ...)
- Le déploiement des points de vente directe, à proximité des lieux de vie : marchés de fin d'après-midi à côté des écoles, retraits de paniers sur les aires de covoiturage, dépôts d'AMAP dans les bibliothèques de centres bourg, etc.

Parmi les partenaires identifiés :

- *Voir tous les acteurs cités dans les 3 enjeux précédents*

Indicateurs de suivi envisagés

[Accessibilité des données en cours d'analyse]

- Développement de la démarche Terres de Sources
- Dépenses d'intrants des fermes (dont alimentation animale des fermes d'élevage)
- Part des approvisionnements durables la restauration collective (dont produits locaux)
- Développement de la vente directe
- Dynamique des marchés de plein vent
- Scoring CRATER

Annexes

1. Notions

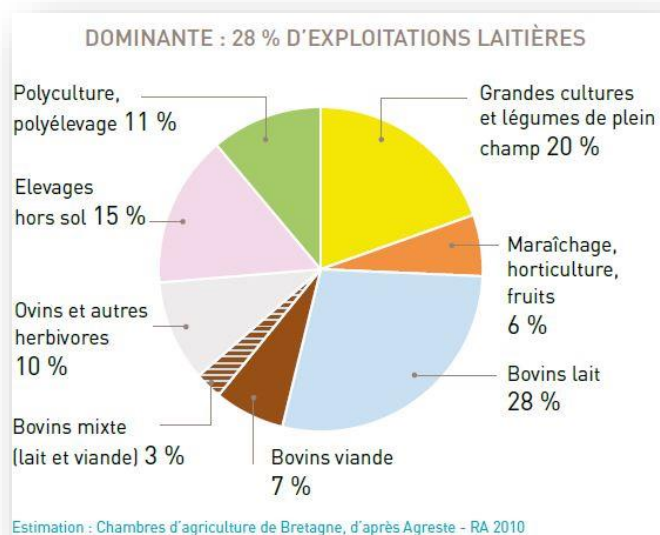
A/ L'écosystème agricole et alimentaire

Rennes Métropole se développe depuis une quarantaine d'années selon le **modèle multipolaire de la « ville archipel »** qui laisse **une large part aux espaces agricoles et naturels**. La proximité de la ville peut néanmoins être contraignante pour l'agriculture (concurrence foncière renforcée, vision incertaine de l'avenir agricole du territoire, cohabitation et déplacements plus difficiles...) mais elle offre aussi à l'agriculture un fort potentiel de services, un marché local important et certaines possibilités de diversification.

Les **sols** du territoire de Rennes Métropole sont **variés** mais globalement très intéressants pour l'agriculture et notamment pour l'élevage, avec une forte dominante de sols limoneux et une bonne réserve en eau, de bons potentiels agronomiques et une polyvalence des assolements possibles.

39 500 ha sont gérés par l'agriculture, soit 56% du territoire métropolitain. Le nombre d'exploitations a fortement baissé ces dernières décennies, en raison de l'agrandissement des exploitations, du développement des structures sociétaires regroupant plusieurs agriculteurs, et de l'artificialisation des terres (urbanisation, infrastructures, terrains de loisirs...).

Répartition des exploitations par type de productions – Chiffres clé, Chambre d'agriculture, 2019



"Rennes Métropole accueille **environ 28 000 emplois (salariés privés et publics et chefs d'exploitations hors intérim) dans l'ensemble de la chaîne de l'alimentation (production, transformation, distribution, commerce, restauration), des intrants et du machinisme agricole**. L'écosystème a gagné 3 400 emplois entre 2015 et 2019 dans la métropole. Les marchés dans lesquels la dynamique est particulièrement forte sont les services supérieurs, l'agroTic (numérique pour l'agri-agro), les services de remplacements-intérim et l'aval (restaurants-cafés, commerces alimentaires de détail), en lien avec la croissance démographique de la métropole. Les services opérationnels de la production agricole sont le seul domaine en perte d'emploi.

Si la métropole représente 35 % de l'emploi agri-agro breton, elle bénéficie d'une spécificité réelle dans les domaines des services supérieurs, formation-enseignement supérieur et recherche, administration spécialisée, agro-Tic... Elle confirme donc son **rôle spécifique de plateforme d'innovation, de services et d'équipements au bénéfice du monde de l'alimentation breton**.

Le secteur agriculture et alimentation est confronté à **deux enjeux : d'une part le renouvellement des chefs d'exploitation (36 % ont plus de 55 ans en Bretagne) et d'autre part le recrutement des salariés agricoles**. Des difficultés d'embauche perdurent, en particulier sur les postes en élevage où il faut en moyenne 4 mois pour trouver un salarié. Les enquêtes « Besoins en emploi » confirment la demande en métiers agricole et en industrie agroalimentaire dans le bassin de Rennes (158 communes pour environ 700 000 habitants).

La surface agricole utile bio a quasi doublé en Ille-et-Vilaine entre 2015 et 2020, un rythme identique à celui de la Bretagne. On dénombre actuellement environ 900 fermes bio dans le département, soit plus de 12% des exploitations et près de 10% de la SAU. **Rennes Métropole accueille environ 100 exploitations bio.**"

-Extrait de "L'écosystème économique de l'alimentation dans Rennes Métropole et l'Ille et Vilaine, Audiar, 2021-

B- Les enjeux de "durabilité" en matière d'agriculture et d'alimentation

Le développement durable a pour objectif de permettre aux générations futures de répondre à leurs besoins. Pour cela, il doit être économiquement efficace tout en étant socialement équitable et écologiquement soutenable (Mme Gro Harlem Brundtland, 1987.).

En termes d'agriculture et d'alimentation les problématiques de durabilité sont nombreuses, comme l'illustre le schéma ci-dessous qui les articule sous forme de "donut", selon la théorie élaborée par l'économiste britannique Kate Raworth^[1].

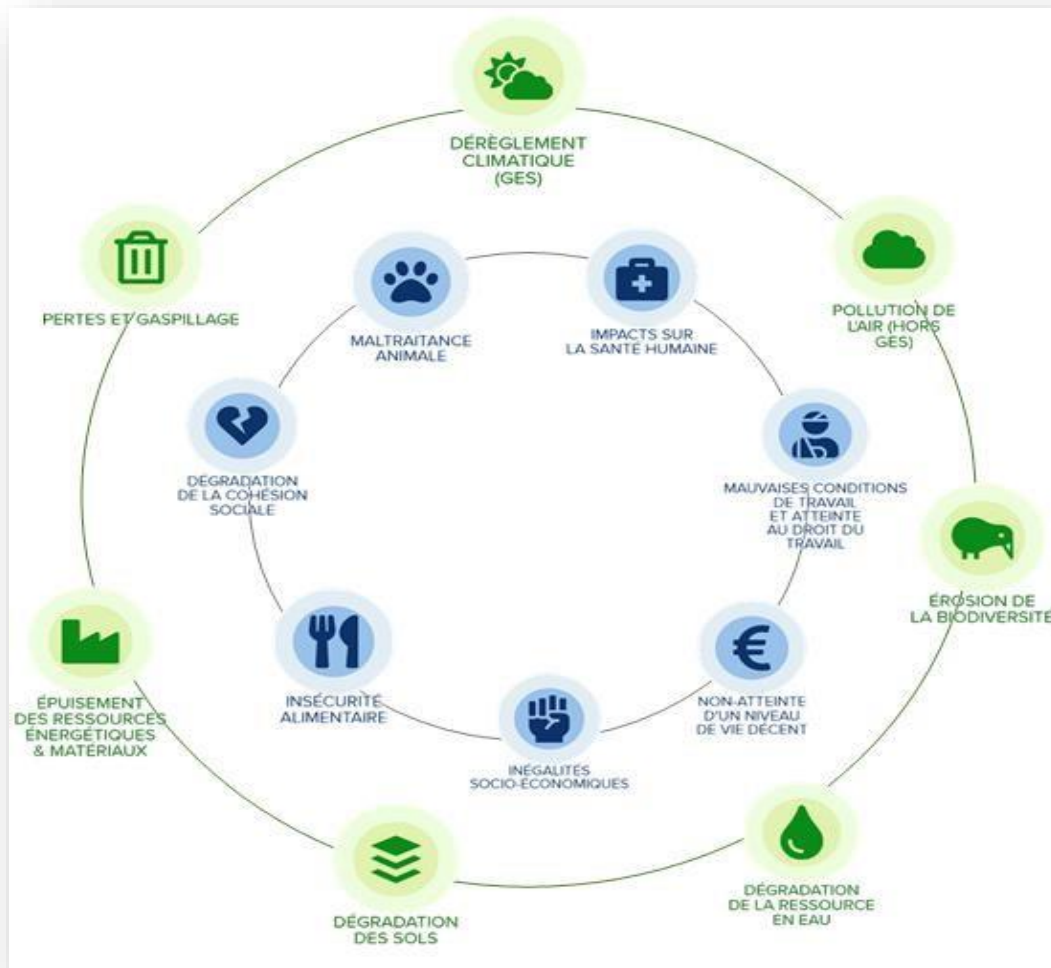


Schéma de durabilité en matière d'agriculture et d'alimentation
(source: LE BASIC,2021)

- Les problématiques environnementales sont représentées en vert et constituent un « plafond » à ne pas dépasser pour préserver les écosystèmes et la vie sur terre^[2].
- Les problématiques sociales, en bleu, représentent un « plancher » de justice sociale qui matérialise les limites socio-économiques qui découlent des droits humains et des besoins essentiels attachés à chaque personne pour assurer son épanouissement.»

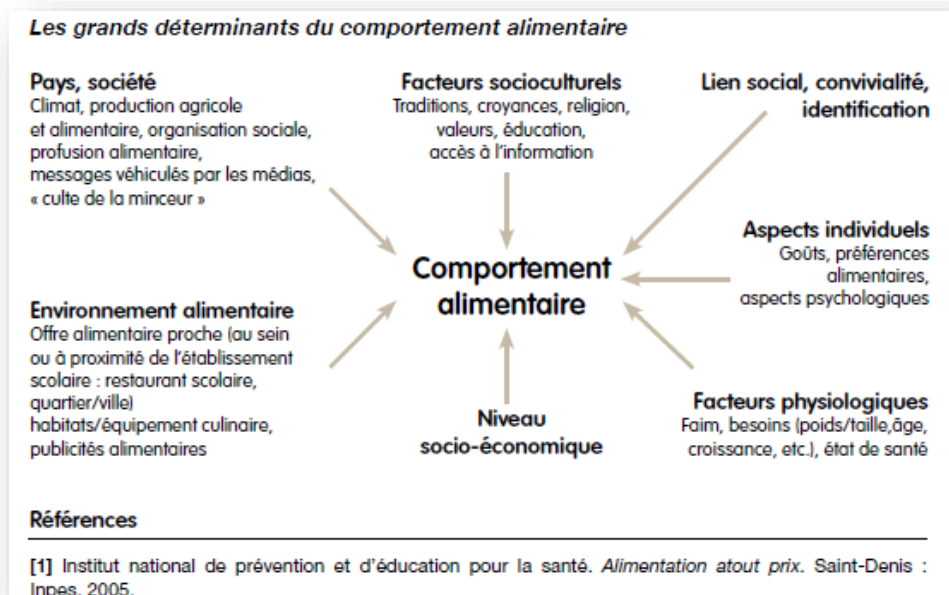
^[1] K. Raworth, *Doughnut Economics. Seven Ways to Think Like a 21st-Century Economist*, 2017

^[2] Rockström, Johan, Will Steffen, Kevin Noone, Åsa Persson, F. Stuart Chapin, Eric F. Lambin, Timothy M. Lenton, et al. « A Safe Operating Space for Humanity ». *Nature* 461, n° 7263 (2009): 472-75. <https://doi.org/10.1038/461472a>.

Parmi les enjeux écologiques auxquels la Métropole est confrontée, les objectifs suivants sont liés aux pratiques agricoles et alimentaires :

- **Préserver la ressource en eau disponible pour l'eau potable, l'agriculture et l'IAA.** D'après l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, seules **3%** des masses d'eau sont en bon état en Ile-et-Vilaine. Les cours d'eau et zones humides, fortement modifiés, ont perdu leur capacité à réguler les débits et à s'auto-épurer (imperméabilisation des sols, diminution des bocages, pollutions industrielles et agricoles).
- **Restaurer les milieux naturels et limiter l'artificialisation des sols.** Dans le PLUi, à l'horizon 2035, La Métropole s'est donnée pour objectif de conserver **78% du territoire en espace agro-naturel**, mêlant à la fois les **terres agricoles (45%)** et les espaces naturels (33%). 18% du territoire sont classés en zone urbaine.
- **Enrayer l'érosion de la biodiversité.** Aujourd'hui, dans le PLUi, plus de 20 % du territoire métropolitain répond à une fonctionnalité naturelle, essentielle au maintien de la vie sauvage et de la biodiversité. Plus de 4 000 kilomètres de bocage assurent ces connexions, avec un chevelu de cours d'eau et de zones humides qui constitue 5 % du territoire.
- **Abandonner tout usage de pesticides de synthèse.** Au niveau national, l'agriculture représente à elle-seule environ **90% des volumes de pesticides** (source : rapport l'environnement en France 2019, Environnement et Santé). Certains pesticides peuvent avoir des effets délétères sur la santé humaine. Si leur potentiel toxique individuel est relativement bien connu, ce n'est pas le cas de l'effet de mélange, ou du caractère de perturbateur endocrinien de certains, qui vient remettre en cause le lien dose-effet de la toxicologie classique.
- **Lutter contre l'émission de Gaz à effet de serre.** Les émissions de GES du territoire métropolitain ont été évaluées à 1,9 millions de tonnes équivalent CO2 pour 2010 sur la base d'une modélisation de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne. Il est prévu dans le PCAET d'accompagner et de valoriser les contributions du secteur agricole dans la transition énergétique et climatique. Il s'agit en effet de faire connaître les efforts entrepris par le monde agricole pour économiser l'énergie au niveau des exploitations, produire de l'énergie renouvelable ou encore stocker le carbone.

Enfin, il convient de rappeler le caractère multidimensionnel de la question alimentaire. En effet, seule une approche systémique intégrant les volets sociétaux permettra une bonne appréhension du sujet (pouvoir d'achat, éducation à l'alimentation durable, accessibilité géographique à une offre alimentaire variée ...)

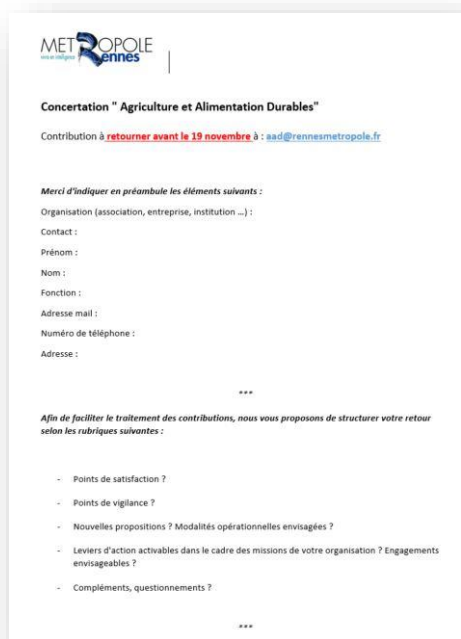


2. Liste non exhaustive des destinataires

- ABEA
- Adage 35
- Adème
- Agrial
- Agrobio 35
- Agrocampus
- AMAP
- ANEFA
- ARACT
- ASFAD
- Avril
- Banque Alimentaire
- Biocoop
- Bleu Blanc Cœur
- Breizicoop
- Brin d'herbes
- Cap Prévalaye
- CCI
- CEBR
- Centre Culinaire Conseil
- CFIA
- Chambre d'agriculture
- CHU
- CIAP 35
- CMA
- CNRS
- Collectif Nourriture
- Cœurs résistants
- Cols verts
- Confédération paysanne d'Ille-et-Vilaine
- Conseil Départemental
- CODEV
- Conseil Régional
- Cooperl
- Coordination rurale
- Coralis
- Croix Rouge
- Croix rouge
- CROUS
- Destination Rennes
- Diana Food
- Diana Natural
- Douz'aromes
- DRAAF
- DRETS
- Eaux et Rivière de Bretagne
- École Catholique des Arts et Métiers Louis Broglie
- EHESP
- Elior
- EME - UNILASALLE
- ENSCR
- EPCI limitrophes
- Épicerie gratuite
- EPTB Est et OWest
- Établissement public foncier
- FD GEDA 35
- FDCIVAM 35
- FDSEA
- Fédération des races de Bretagne
- FR CUMA Bretagne
- Galapagos
- Hameaux Légers
- Initiative Bio Bretagne
- INRAE
- INSERM
- Jeunes Agriculteurs d'Ille-et-Vilaine
- La Basse cour
- Lactalis
- Le Duff
- Lycée agricole - Le Rheu
- Maison de la consommation et de l'environnement
- Maisons de quartier de Rennes
- Maître Jacques
- Manger du Sens
- MSA
- Norac
- Pays de Rennes
- Phénix
- Pôle emploi
- Préfecture de Région
- Produit en Bretagne
- Rectorat
- Rennes School of Business
- Restau du cœur
- SAFER Bretagne
- Sciences Po Rennes
- Secours Catholique
- Secours Populaire
- Sodiaal
- Solaren
- SPACE
- Syndicats des commerçants non sédentaires
- Terre de liens Bretagne
- The Land
- Traiteurs de Paris
- Triballat
- UIMH
- Union Européenne
- Université de Rennes 1
- Université Rennes 2
- VALORIAL
- Vert le jardin
- Vitamin
- WE KER
- ...

3. Trame de contribution

Voir document Word joint à [retourner avant le 19 novembre](#) à : aad@rennesmetropole.fr



The image shows a Word document template for a contribution. At the top left is the logo for METROPOLE Rennes. The title is "Concertation 'Agriculture et Alimentation Durables'". Below the title, it says "Contribution à retourner avant le 19 novembre à : aad@rennesmetropole.fr". There is a section titled "Merci d'indiquer en préambule les éléments suivants :" followed by a list of fields: Organisation (association, entreprise, institution ...), Contact, Prénom, Nom, Fonction, Adresse mail, Numéro de téléphone, and Adresse. There are three asterisks (***) below the list. Below that, it says "Afin de faciliter le traitement des contributions, nous vous proposons de structurer votre retour selon les rubriques suivantes :" followed by a list of questions: Points de satisfaction ?, Points de vigilance ?, Nouvelles propositions ? Modalités opérationnelles envisagées ?, Leviers d'action activables dans le cadre des missions de votre organisation ? Engagements envisageables ?, and Compléments, questionnements ?. There are three asterisks (***) at the bottom of the list.

4. Consultation citoyenne : livrable final

Voir document pdf joint ou consultez [le site de La Fabrique Citoyenne](#)



